

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ
Séance du 3 mai 2018 à 20h00,**À Méry – Savoie Hexapôle – Bâtiment l'Agriion**

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	
3	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	
5	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Marc VIAL	Pouvoir de Jérôme DARVEY
6	AIX-LES-BAINS	T	Christiane MOLLAR	
7	AIX-LES-BAINS	T	Nicolas VAIRYO	
8	AIX-LES-BAINS	T	Evelyne FORNER	Pouvoir d'Isabelle MOREAUX
9	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Pascal PELLER
10	AIX-LES-BAINS	T	Corinne CASANOVA	
11	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
12	LA BIOLLE	T	Blandine BELLANCA	
13	LA BIOLLE	T	Fabien COUDURIER	
14	BOURDEAU	S	Monique BELLE	
15	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
17	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
18	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
19	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	Pouvoir de Jean-Claude CROZE
20	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
21	CHINDRIEUX	T	Marie-Claire BARBIER	Pouvoir de Denise de MARCH
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Nicolas JACQUIER
23	ENTRELACS	T	Bernard MARIN	
24	ENTRELACS	T	Claude GIROUD	
25	ENTRELACS	T	Yves GRANGES	
26	ENTRELACS	T	Jean-François BRAISSAND	
27	ENTRELACS	T	Henri GARNIER	
28	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
29	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
30	MERY	T	Eudes BOUVIER	
31	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
32	MOTZ	T	Olivier BERTHET	
33	MOUXY	T	Gabrielle KOEHREN	
34	MOUXY	T	Nicolas MARC	
35	ONTEX	T	Jacques CURTILLET	
36	PUGNY-CHATENOD	S	Marc MORAND	
37	RUFFIEUX	T	Olivier ROGNARD	Départ après la 16 ^{ème} délibération
38	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
39	SAINT OURS	T	Christian REBELLE	
40	SAINT PIERRE DE CURTILLE	T	Sylvie L'HEVEDER	
41	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	
42	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
43	TRESSERVE	T	Eric COURSON	
44	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
45	VIONS	T	Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET	
46	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	
47	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	
48	VOGLANS	T	Yves MERCIER	
49	VOGLANS	T	Martine BERNON	

24 communes présentes



Absents excusés :

SERRIERES-EN-CHAUTAGNE
DRUMETTAZ-CLARAFOND
GRESY-SUR-AIX

Denise de MARCH
Nicolas JACQUIER
Didier FRANÇOIS

Autres présents non votants :

Frédéric GIMOND
Laurent LAVAISIERE
Christophe PIRAT
Olivier VERDENAL
Christophe TOUZEAU
Martine REVOL
Françoise GRAVIER
Catherine FABBRI
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Directeur Général des Services
Directeur Général Adjoint
Directeur des services à la population
Directeur financier
Directeur du pôle Eau
Directrice de cabinet
Responsable Pilotage de la performance
Responsable Politique de la Ville
Responsable Juridique/Assemblées

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 26 avril 2018 à laquelle était joint un dossier de travail de 197 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 22 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 49 présents (47 titulaires et 2 suppléants), et 56 votants.



DÉLIBÉRATION

N° : 15 Année : 2018
Exécutoire le : 15 MAI 2018
Affichée le : 15 MAI 2018
Visée le : 15 MAI 2018

DÉPLACEMENTS **Tarifs des transports scolaires des Secteurs Chautagne / Albanais Année 2018/2019**

Depuis le 1^{er} janvier 2017, Grand Lac s'est vu transférée la gestion et l'organisation des transports scolaires sur les territoires de l'Albanais et de la Chautagne. Pour l'année scolaire 2018/2019 (septembre 2018 à juillet 2019), Monsieur le président propose de ne pas modifier les tarifs des abonnements :

Pass scolaire annuel :

Ce Pass autorise un aller/retour par jour, durant les périodes scolaires. Une tarification sociale, en fonction du quotient familial, est proposée en continuité de ce que pratiquait le Conseil départemental jusqu'alors :

Quotient Familial	Inf. à 550	550-650	651-750	Sup. 750 ou non déclaré
Tarif TTC	40 €	70 €	110 €	140 €

Une réduction de 50 % est accordée pour le 3^e enfant inscrit par famille, le titre étant gratuit à partir du 4^e enfant. Le forfait basé sur le seuil le plus bas (40 €) sera appliqué aux enfants en famille d'accueil.

Pass voyageur :

Abonnement annuel valable 1 an. Ce titre est accessible à tous les usagers autres que les scolaires ayant droit, dans la limite des places disponibles. Ce titre serait disponible à compter du 1^{er} septembre de l'année N pour l'année scolaire N/N+1. Ce Pass est proposé au tarif unique de 200 €.

Réduction :

Il est proposé d'approuver la mise en place d'une réduction de 50 % pour le Pass scolaire annuel et le Pass voyageur pour toute demande d'inscription à partir du 1^{er} Mars 2019 (pour l'année 2018-2019).

Demande de duplicata :

La demande de duplicata est facturée à 30 €.

NOUVELLES PROPOSITIONS :

Tarifification combinée avec Ondéa :

Il est proposé d'accorder la gratuité aux usagers justifiant la possession d'un abonnement Ondéa Annuel pour la même période.

Pénalité de retard :

Il est proposé la création d'une pénalité de retard de 30 € par rapport à la date limite d'inscription. Cette pénalité sera appliquée pour les usagers adressant une demande d'inscription au service après la date du 6 juillet sauf présentation d'un justificatif (déménagement, affectation tardive)

Paiement en trois fois :

Il est proposé d'autoriser le paiement en trois fois (3 paiements, juin juillet août). En revanche, le premier paiement devra intervenir en juin (30 juin dernier délai)

Les tarifs suivants sont proposés pour les abonnements aux transports scolaires 2018/2019 pour les secteurs de Chautagne et d'Albanais :

Quotient familial retenu	< 550	550-650	651-750	>750
Tarification annuelle 1 ^{er} enfant	40 €	70 €	110 €	140 €
Tarification annuelle 1 ^{er} enfant Paiement en 3 fois	15€/15€/10€	24€/23€/23€	38€/36€/36€	48€/46€/46€
Tarification annuelle 2 ^{ème} enfant	40 €	70 €	110 €	140 €
Tarification annuelle 2 ^{ème} enfant Paiement en 3 fois	15€/15€/10€	24€/23€/23€	38€/36€/36€	48€/46€/46€
Tarification annuelle 3 ^{ème} enfant	20 €	35 €	55 €	70 €
Tarification annuelle 3 ^{ème} enfant Paiement en 3 fois	8€/6€/6€	13€/11€/11€	19€/18€/18€	24€/23€/23€
Tarification annuelle 4 ^{ème} enfant	0 €	0 €	0 €	0 €

La Commission Transport, du 10 avril 2018 a émis un avis favorable sur l'ensemble de ces dispositions tarifaires.

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la nouvelle grille tarifaire proposée, pour une mise en application à compter du 15 mai 2018.

Aix-les-Bains, le 3 mai 2018

Le Président,
Dominique DORD



<ul style="list-style-type: none"> - Délégués en exercice : 70 - Présents : 49 - Votants : 56 - Pour : 56 - Contre : 0 - Abstentions : 0 - Blancs : 0
--

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : Tarifs des transports scolaires secteurs Albanais/Chautagne année 2018-2019

Date de transmission de l'acte : 15/05/2018

Date de réception de l'accusé de réception : 15/05/2018

Numéro de l'acte : d2344 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 073-200068674-20180503-d2344-DE

Date de décision : 03/05/2018

Acte transmis par : Estelle COSTA DE BEAUREGARD

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers
7.10.2. Tarifs des services publics